

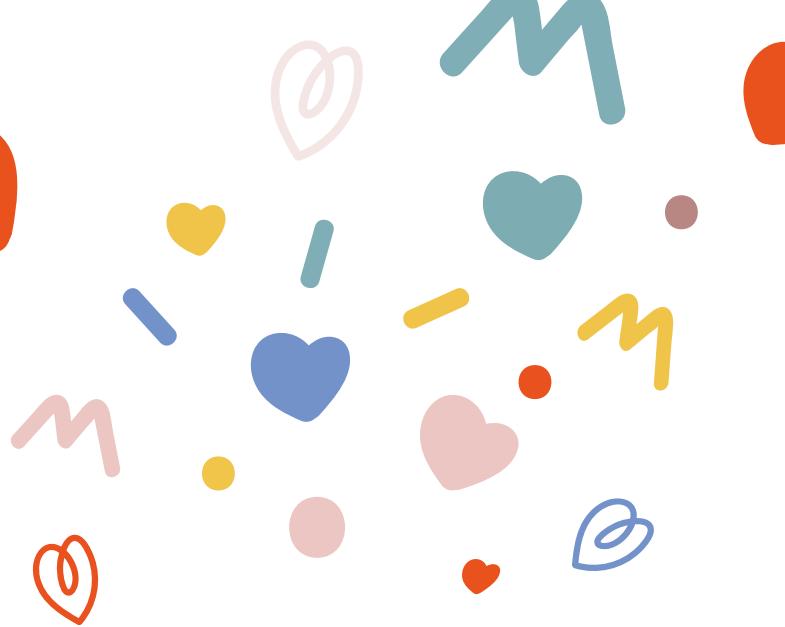


La vie amoureuse, intime et amicale en Pension de famille

Entre
respect
du domicile,
vie relationnelle
et enjeux de
régulation
collective



La vie amoureuse, intime et amicale en Pension de famille



Une dimension centrale mais peu formalisée du quotidien en Pension de famille

La question de la vie amoureuse, intime et amicale au sein des Pensions de famille et des Résidences accueil constitue un sujet à la fois central et souvent peu explicité dans les pratiques professionnelles. Elle touche pourtant à un principe fondamental du dispositif : les résidents vivent chez eux, dans un logement qui doit leur permettre de mener une vie sociale, affective et relationnelle comparable à celle de tout citoyen.

Habiter un logement ne se limite pas à y être hébergé. Cela implique la possibilité de recevoir, de nouer des relations, de vivre des attachements, mais aussi de traverser des conflits, des ruptures ou des moments de fragilité. Ces dimensions, profondément humaines, s'inscrivent pleinement dans le projet des Pensions de famille, fondé sur la stabilisation des parcours et la reconnaissance de la personne comme sujet de droits.

Pour autant, la vie affective et relationnelle ne se déploie pas dans un espace neutre : elle s'inscrit dans un cadre collectif, avec des règles, des contraintes et des équilibres à préserver. C'est précisément cette articulation entre intimité individuelle et vie collective qui constitue l'un des principaux enjeux pour les équipes.

Des situations variées auxquelles les équipes sont régulièrement confrontées

Dans les faits, les professionnels sont confrontés à une grande diversité de situations liées aux relations amicales et amoureuses. Celles-ci peuvent prendre des formes très différentes selon les parcours, les vulnérabilités et les contextes de vie des résidents.

Parmi les situations régulièrement évoquées figurent notamment :

- la présence fréquente de visiteurs extérieurs, parfois sans information préalable ;
- des entrées et sorties répétées de partenaires en dehors des plages horaires autorisées ;
- l'installation progressive, plus ou moins explicite, d'un partenaire dans le logement ;
- des relations marquées par une forte dépendance affective ;
- des conflits relationnels qui débordent sur la vie collective.

Ces situations placent les équipes dans des positions délicates, nécessitant des ajustements permanents. Elles obligent à composer avec des enjeux parfois contradictoires : respecter la liberté individuelle et la vie privée tout en assurant la sécurité, la tranquillité et le bien-être de l'ensemble des habitants.

Le droit au domicile comme point d'appui fondamental

Un premier cadre de réflexion se construit autour de la notion de droit au domicile. En Pension de famille, le logement est un espace personnel, qui confère au résident la possibilité de recevoir des proches, de développer une vie sentimentale et de préserver son intimité sans avoir à se justifier.

Ce principe constitue un socle incontournable. Il marque une rupture avec des dispositifs plus contraints et participe pleinement à la reconnaissance du résident comme habitant à part entière. Il contribue également à restaurer une forme de dignité et de confiance, notamment pour des personnes ayant connu des parcours institutionnels très normés.

Cependant, ce droit au domicile s'exerce dans un cadre collectif. Il est donc conditionné par le respect du règlement intérieur et par la prise en compte du vivre-ensemble. Les équipes rappellent régulièrement certains repères essentiels :

- respect des horaires de visite ;
- sécurité lors des entrées et sorties ;
- non-dérangement des autres habitants ;
- respect des espaces communs ;
- absence de comportements inappropriés ou violents.

Dans certaines Pensions de famille, la possibilité d'accueillir une personne pour la nuit est autorisée, sous conditions. Ces pratiques varient selon les structures et peuvent dépendre de la durée de présence du résident, de son niveau de stabilisation ou encore de l'évaluation des risques. Cette diversité de cadres souligne la nécessité d'une communication claire et continue, tant auprès des résidents que des équipes.

La vie relationnelle comme levier de stabilisation et d'inclusion

Plusieurs professionnels soulignent que les relations amicales et amoureuses peuvent constituer de véritables leviers de stabilisation et d'inclusion. Pour des personnes ayant connu de longues périodes d'isolement, la création de liens peut favoriser :

- la reprise de confiance en soi ;
- le sentiment d'appartenance ;
- l'ouverture vers l'extérieur ;
- une meilleure projection dans l'avenir.

Les relations affectives peuvent également soutenir certaines dynamiques d'autonomisation, en encourageant la prise d'initiatives, l'organisation du quotidien ou l'investissement dans la vie sociale. Dans ce sens, elles participent pleinement au processus d'habiter et à la construction d'un parcours de vie plus stable.

Reconnaitre ces apports implique toutefois de sortir d'une vision uniquement problématique des relations, afin de ne pas réduire la vie affective à un facteur de risque.

Des situations pouvant mettre en tension le collectif

À l'inverse, certaines situations relationnelles peuvent fragiliser l'équilibre du collectif et nécessiter une vigilance accrue. Les équipes évoquent notamment :

- des risques de manipulation ou de situations d'emprise ;
- des relations marquées par des violences psychologiques, physiques ou économiques ;
- des conflits amoureux se répercutant sur les espaces communs ;
- la fréquentation de partenaires extérieurs présentant des comportements à risque (violence, addictions, troubles du comportement).

Ces situations sont d'autant plus complexes qu'elles touchent à l'intime et peuvent être difficiles à repérer, notamment lorsque les personnes concernées minimisent ou normalisent ce qu'elles vivent. Elles interrogent directement la posture professionnelle :

quand intervenir, comment le faire, et jusqu'où aller sans porter atteinte à la liberté individuelle ?

Poser un cadre clair, évolutif et partagé

Face à cette diversité de situations, les équipes soulignent l'importance de poser un cadre clair, explicite et évolutif, dès l'entrée dans la structure. Ce cadre constitue un repère sécurisant, tant pour les résidents que pour les professionnels.

Il peut notamment inclure :

- les conditions de visite et d'hébergement de tiers ;
- les droits et limites liés au logement ;
- les règles de respect mutuel et de confidentialité ;
- des éléments de prévention des violences conjugales et intrafamiliales ;
- une vigilance partagée sur les situations d'emprise ou de dépendance affective.

Dans certaines situations, un accompagnement individuel peut être proposé afin d'aider le résident à clarifier ses attentes, ses limites et ce qui est acceptable pour lui, tant dans la relation que dans la cohabitation avec le collectif. Ce travail peut s'appuyer sur des temps d'échange, des médiations ou des partenariats extérieurs, selon les besoins identifiés.

Une réflexion professionnelle à approfondir

Plus largement, cette thématique invite à ouvrir une réflexion de fond au sein des équipes et des structures :

Comment accompagner la vie affective sans infantiliser les résidents ni surprotéger ?

Comment outiller les professionnels pour repérer les situations à risque sans adopter une posture intrusive ?

Comment concilier respect du domicile, prévention des violences et maintien du vivre ensemble ?

Ces questions renvoient à des enjeux éthiques forts et nécessitent des espaces de réflexion collective, de partage de pratiques et de soutien aux équipes.

La vie affective comme composante du « habiter »

La vie amoureuse, intime et amicale fait pleinement partie de la trajectoire de stabilisation et d'autonomie des personnes accueillies. Elle interroge la notion même d'habiter : habiter un lieu, c'est aussi habiter des relations, créer des liens, préserver son intimité et apprendre à vivre avec les autres.

Approfondir cette thématique apparaît nécessaire afin de mieux articuler respect du domicile, prévention des risques et soutien à l'épanouissement relationnel. Elle constitue un enjeu transversal, à la croisée des dimensions sociales, psychiques et institutionnelles, et mérite d'être reconnue comme telle dans les pratiques professionnelles en Pension de famille.



Photographies :

Ljubiša Danilović

lioubicha.com

Captation d'image durant la journée
départementale des PF en réseau.

Maquette / Illustrations :

Mathieu Long

wath.fr



Financé par



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



CMSMH
Coordination Marseillaise
Santé Mentale et Habitat

Dirigé par M. Riadh MLISS
Chef de projet en santé mentale